

Ministère de la Culture

Arrêté du

nommant les membres du jury chargé de la sélection des pensionnaires de l'Académie de France à Rome pour l'année 2021

La ministre de la Culture,

Vu le décret n° 71-1140 du 21 décembre 1971 modifié portant application du décret du 1er octobre 1926 conférant la personnalité civile et l'autonomie financière à l'Académie de France à Rome ;

Vu le décret n° 2017-1233 du 4 août 2017 fixant les conditions de sélection et d'accueil des pensionnaires de l'Académie de France à Rome, notamment son article 5,

Arrête :

Article 1

Sont nommés membres du jury, dans les conditions prévues à l'article 5 du décret du 4 août 2017 susvisé, pour l'année 2021 :

- M. Sam Stourdzé, directeur de l'Académie de France à Rome, président du jury ;
- Mme Francesca Alberti, chargée de mission responsable de la section d'histoire de l'art de l'Académie de France à Rome, représentant le président du conseil d'administration de l'Académie de France à Rome ;
- M. François Quintin, conseiller pour les arts visuels à la direction générale de la création artistique, représentant la directrice générale de la création artistique ;
- Mme Hortense Archambault, directrice de la MC93 – maison de la culture de Seine-Saint-Denis ;
- M. Jean-Pierre Blanc, directeur de la Villa Noailles ;
- M. Mohamed Bourouissa, artiste ;
- Mme Cathy Bouvard, co-directrice des Ateliers Médicis ;
- M. Sébastien Delot, directeur-conservateur du LaM – Lille Métropole Musée d'art moderne, d'art contemporain et d'art brut ;
- Mme Lucia Ronchetti, compositrice et directrice artistique de la biennale musicale de Venise.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

Fait le

17 JAN. 2021

Sylviane TARSOT-GILLERY

Pour la ministre de la Culture et par délégation :

La directrice générale de la création artistique,

S. TARSOT-GILLERY

Directrice générale de la création artistique

